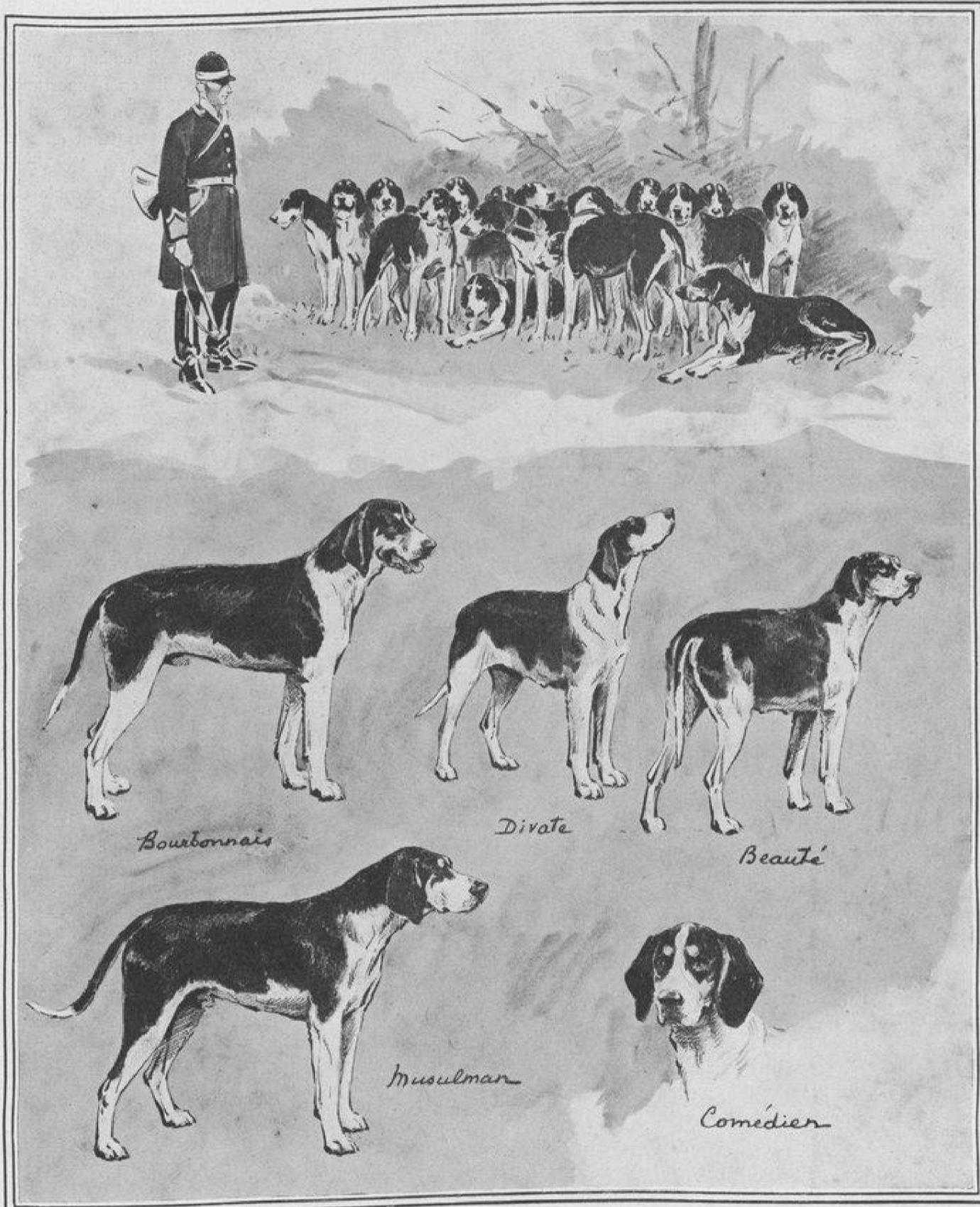


Le Sport Universel

illustré

17 Février 1922.

N° 990



La Meute de l'Équipage du Lude

L'ÉQUIPAGE DU LUDE

à MM. le Marquis de Juigné
et le Comte Henri d'Andigné

L'Équipage actuel du Lude est de fondation toute récente. Jusqu'en 1914, le marquis de Talhouët Roy posséda une charmante meute et chassa avec le plus grand succès le chevreuil sur les cinq mille hectares avoisinant sa belle demeure du Lude. Durant la guerre, il fit tuer tous ses chiens, à l'exception d'une seule lice grâce à laquelle la race excellente de ses tricolores pourra être conservée. (1) Le marquis de Juigné dispersa également son important vautre dès le commencement des hostilités. Par contre, Mme la comtesse Henri d'Andigné eut la chance de pouvoir conserver à Resteau quelques chiens, pour la plupart gascons-saintongeais, appartenant à son mari. En 1917, M. Lévesque, qu'un deuil cruel fit renoncer à la vénerie, lui confia les vingt plus beaux chiens qui restaient de son célèbre équipage de Vioreau en permettant d'en tirer race.

C'est ainsi qu'à la fin de la guerre, le comte Henri d'Andigné se trouva propriétaire d'un joli lot de gascons-saintongeais ; comme, d'autre part, le marquis de Juigné désirait chasser à courre de nouveau, mais que ses nombreuses occupations ne lui permettaient pas de consacrer assez de temps à la formation d'un équipage, une association fut décidée entre ces deux veneurs. Le marquis de Talhouët, oncle du marquis de Juigné, voulut bien mettre gracieusement à la disposition de ces messieurs son territoire du Lude, ainsi que le chenil de la Pigeonnière et c'est ainsi que le nouvel équipage reprit le bouton et la tenue du Lude.

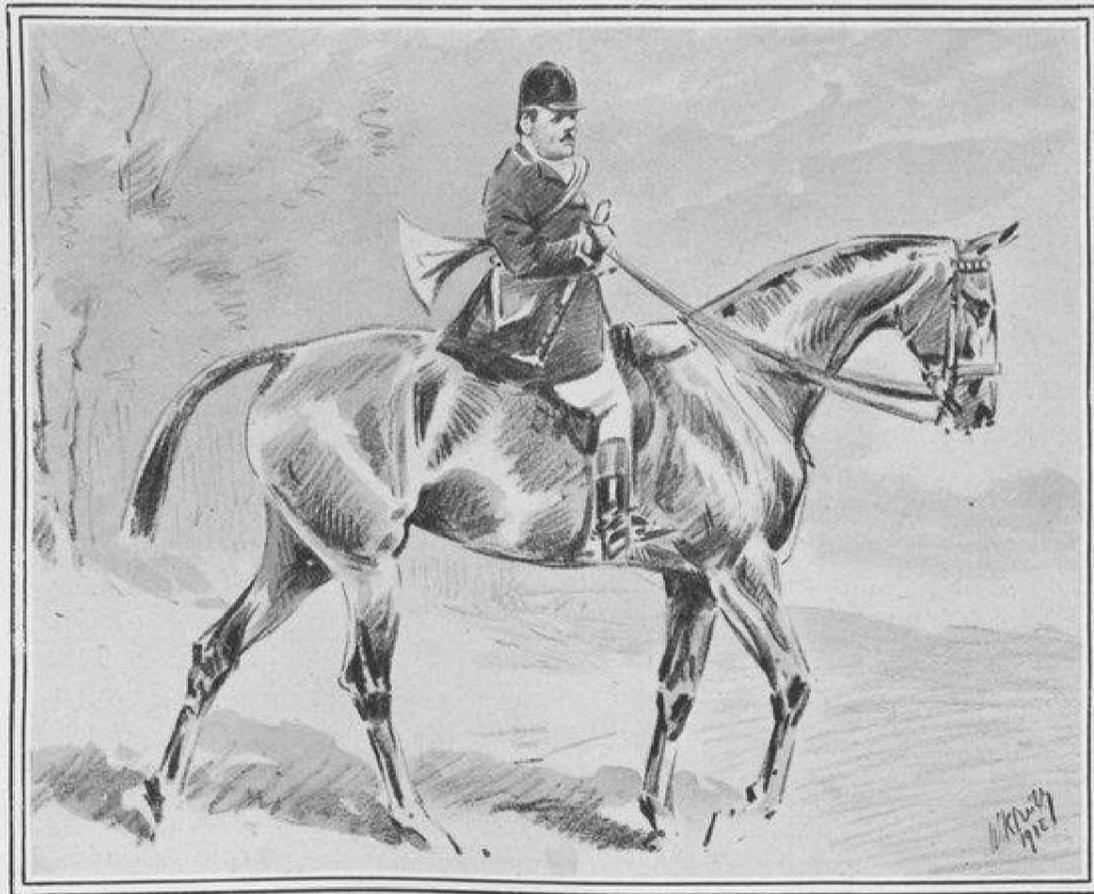


Le Comte HENRI D'ANDIGNÉ.

La première saison 1919-1920 faisait augurer de nombreux succès futurs et, bien que n'étant naturellement pas encore en curée, les chiens chassaient assez correctement pour permettre les plus belles espérances. Hélas ! un coup terrible s'abattit sur l'équipage. La pneumonie infectieuse, au moment où la meute semblait tout à fait au point et où quelques hallalis avaient déjà été sonnés, frappa à la fois les chiens en chasse et l'élevage de Resteau. Plus

de cent chiens succombèrent jeunes et vieux. Malgré ce désastre, les maîtres d'équipage ne se découragèrent pas. Les chiens qui leur restaient une fois remis, ils chassèrent de nouveau et l'élevage fut repris à Resteau, sous la direction du comte Henri d'Andigné.

Aujourd'hui, l'équipage se compose d'environ 50 chiens : ce sont tous des gascons-saintongeais, type Lévesque, très grands, mesurant au garrot de 66 à 70 centimètres, la tête expressive, la poitrine large, le rein solide, les membres très forts, le poil un peu rude, blancs à tête et manteau noir, marqués de feu au-dessus des yeux et aux joues et ayant, la plupart, la fameuse tache de chevreuil sur la cuisse. L'éloge des chiens Lévesque n'est plus à faire ; le livre de chasse de l'équipage de Vioreau et le nombre considérable de ses prises suffisent pour attester des qualités de ces excellents serviteurs. Un tout petit reproche, cependant : ils manquent de gaieté. Leur voix grave et profonde, le manteau noir qui, pour la plupart, les couvre du chanfrein au jarret, leur allure



Le Marquis de JUIGNÉ.

(1) La description et l'histoire des équipages du marquis de Talhouët, du marquis de Juigné et du comte Henri d'Andigné tels qu'ils étaient au printemps 1914 se trouvent en détail, dans, « la Vénerie Française Contemporaine » important ouvrage illustré, publié en 1914, chez Le Goupy.

calme et un peu dédaigneuse de grands seigneurs et, enfin, leur haute taille et leur volume imposant, les rendent un peu solennels et, partant, un peu tristes. Cette impression est, d'ailleurs, absolument personnelle et cette légère critique, purement physique, n'enlève rien à leurs qualités morales, amour de la chasse, sûreté dans le change, finesse de nez qui en font des chiens de haute valeur.

La nécessité d'éviter une consanguinité trop accusée a obligé M. d'Andigné à faire quelques croisements en dehors, en particulier avec les chiens du Rallye Roumare qui proviennent de l'ancien Rallye Francbord au Prince de la Tour d'Auvergne et dont le type diffère un peu des chiens de M. Lévesque ; leur nez plus allongé,

avec l'équipage du Luart, en forêts de Vibraye et des Loges, où les deux meutes réunies ont pris dix cerfs.

L'équipage chasse habituellement le chevreuil et exceptionnellement le cerf.

Le marquis de Juigné, malgré ses travaux parlementaires, son mandat de conseiller général et les nombreuses occupations qui le retiennent au Bois Rouaud ou à Juigné, manque rarement un laisser courre. Depuis la guerre, Mme la marquise de Juigné ne monte plus à cheval ; elle est remplacée par Mlle de Juigné, sa fille, qui est une fervente de la vénerie ; je gagerais même qu'à l'encontre de beaucoup de ses charmantes contemporaines, Mlle de Juigné préfère sans hésitation les saines émotions d'un



B^{on} DE LA BOUILLERIE
C^{te} DE PRUNELÉ

C^{tesse} H. D'ANDIGNÉ
M^{lle} D'ALTON

V^{ic} D'ALTON
M^{rs} DE TALHOUËT

C^{te} R. DE PRUNELÉ
C^{te} BOURIAT

M^{lle} DE JUIGNÉ

leur poil plus fin, leurs formes plus légères trahissent une forte dose de sang poitevin ; quelques croisements sont faits également avec le sang du Parc Soubise au comte de Chabot et de quelques autres chenils réputés. Malgré ces apports de sang nouveau, l'ensemble des chiens a plus de 75 % de sang Lévesque et la meute présente une grande uniformité comme type, robe et taille.

L'équipage, tenu avec une correction remarquable, est servi par deux hommes montés, Fanfare, premier piqueux qui a été longtemps second à l'équipage du marquis de Talhouët et Lafeuille, second, plus un valet de chiens à pied. Pendant la morte-saison, les chiens sont installés à Juigné. La remonte est assurée par l'élevage fait à Resteau, où le comte Henri d'Andigné fait naître chaque année plus de 100 chiens. Les chasses ont lieu au Lude et en déplacement, notamment à Montfort et à la Buzardière chez le marquis de Nicolay et en forêt de Bercé, dont M. d'Andigné a conservé les cerfs. Cette année, l'équipage est sorti pour la première fois le 17 novembre seulement et, de cette date au 5 janvier, a découpé,

bien aller aux contorsions barbares et disgracieuses d'un fox-trot ou d'un shimmy.

Le comte Henri d'Andigné est un veneur inné, doublé d'un éleveur distingué ; il chasse à courre depuis son enfance et est passionné pour tout ce qui touche de près ou de loin au noble déduit. Mme la comtesse Henri d'Andigné, amazone intrépide et écuyère de premier ordre, monte généralement ses élèves et se sert avec un doigté et une patience peu communes, d'animaux souvent délicats et difficiles.

Parmi les personnes portant le bouton et suivant le plus régulièrement, citons : le marquis de Talhouët, M. Henri de Juigné, le vicomte et Mlle d'Alton, le comte et le vicomte René de Prunelé, le comte Bouriat, le baron Emmanuel de la Bouillerie.

La tenue est bleu foncé, parements et gilets rouge vif, galons de vénerie, culotte blanche et bottes à revers pour les maîtres, culotte bleue et bottes de vénerie pour les hommes.

Baron K. REILLE.